



Week-end de Pâques Du samedi 19 avril au lundi 21 avril 2025 Ittre (Brabant wallon)

Ittre (en néerlandais *Itter*, en wallon *Ite*) est un village et commune francophone de Belgique située en **Région wallonne** dans la province du **Brabant wallon**. Située dans la partie occidentale du Brabant wallon la commune de **35 km²** est traversée par **le canal Charleroi-Bruxelles** et la **Sennette**.

Au 1^{er} janvier 2024, la population totale de cette commune est de **7 013 habitants**.



'Ittre' doit son nom au latin « *Ittrae* » qui signifie « **Ville d'eau** ». Haut-Ittre est le nom donné au village surplombant Ittre.

Le village d'Ittre a longtemps été considéré comme étant situé au **centre géographique de la Belgique**, spécificité symbolisée par un **monument composé de meules au milieu du village**. Mais les relevés géographiques officiels avaient néanmoins **oublié de prendre en compte le rattachement des Cantons de l'Est** à la Belgique en 1919. Le centre géographique s'en était dès lors retrouvé déplacé à **Nil-Saint-Vincent**, un autre village brabançon. Il faudra toutefois attendre 1998 pour que l'erreur soit définitivement corrigée avec l'inauguration d'un **nouveau monument moderne à Nil-Saint-Vincent**. **Ittre a néanmoins conservé le sien.**





Le **relief accidenté** de la région de Ittre est en harmonie avec le réseau hydrographique : Sennette, Ry Ternel, Ry de Baudémont. Des terres et des activités agricoles séculaires ; plateaux fertiles, herbages, sources, ruisseaux, vallées, chemins creux et espaces boisés ponctuent remarquablement le paysage.



L'accès à Ittre est très aisé grâce à la proximité du ring « Est » de Bruxelles et de l'autoroute E19 Bruxelles-Mons-Paris.

Ittre est à 24 km de Rixensart, 31 km de Bruxelles, 32 km de Louvain-la-Neuve, 40 km de Charleroi, 67 km de Namur, 74 km de Tournai et 112 km de Liège.

La gare de Nivelles est à 9 km

La gare de Braine-l'Alleud est à 13 km

La gare de Braine -le- Comte est à 13 km

La gare de Halle est à 14 km par le canal !!!!! travaux !!!!!



Le théâtre de la Valette, établi dans une ancienne ferme présente des spectacles diversifiés de très haute qualité.

Il fut fondé en 1988 par le comédien Leonil Mc Cormick.

Son rayonnement dépasse largement le cadre régional. Avec seulement 100 places, sans bus ni tram ni métro ni train !

Et pourtant le succès et une certaine reconnaissance !



La Forge-Musée, aussi connue sous le nom de « **Forge du bonheur** », est la seule rescapée des 8 forges d'Ittre. Cette forge authentique a gardé intact l'aspect qu'elle avait en 1957 lorsque le dernier forgeron a cessé ses activités. A l'initiative d'étudiants en maréchalerie qui voulaient se faire la main, la forge a été remise en activité en 1999. Depuis, des animations y sont organisées et le forgeron y est même à l'œuvre ! Le musée évoque l'évolution du **métier de forgeron** à travers les âges. On peut y voir des outils et équipements nécessaires à l'art du forgeron et du maréchal-ferrant. S'inspirant d'une coutume écossaise, les **jeunes mariés** ont l'occasion d'y recevoir la « recette du bonheur » des mains du forgeron et un fer à cheval au cours d'une cérémonie organisée devant l'enclume.



Logement :



- Le Relais du Marquis
Rue de la Planchette 18
1460 Ittre



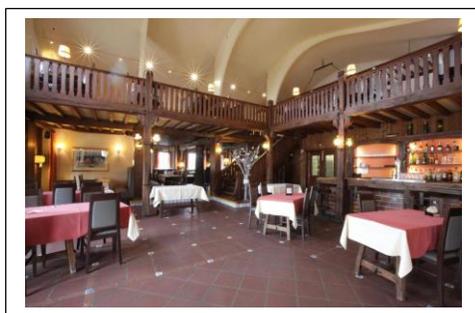
+32 67 64 71 71

*L'établissement propose un restaurant de qualité, un hôtel **sup au confort actuel, une infrastructure pour banquets et séminaires, le savoir-faire d'une maison familiale depuis 1962.*

Deux garages seront mis à notre disposition, gratuitement, pour stocker les vélos la nuit.

Toutes les chambres sont équipées de salle de bain avec baignoire/douche et télévision.

L'établissement dispose d'une piscine couverte chauffée, d'un vaste parking et d'une terrasse avec jardin.



Chambre de 2 personnes double ou twin



Programme :

Samedi 19 avril 2025

A partir de 11h00 : Accueil des participants et préparation de son vélo.

12h00 : Mot d'accueil et pique-nique tiré du sac. Boissons sur place.

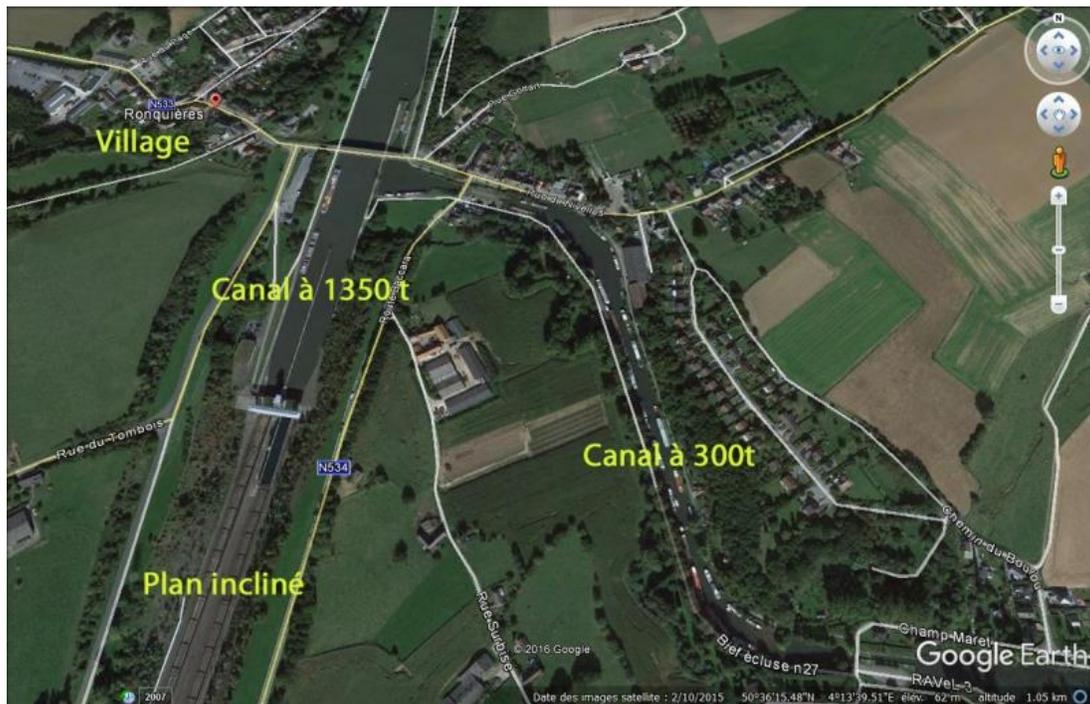
13h00 : balade à vélo

Château de Seneffe (45 km)

Nous prendrons le **nouveau canal Bruxelles-Charleroi** jusqu'à Ronquières. Ensuite, par le Ravel et chemins de campagne, nous rejoindrons à Arquennes l'**ancien canal de Charleroi-Bruxelles** qui ne manque pas de charme. Une voie navigable qui fut construite au début de XIXe siècle alors que les deux cités étaient en plein développement démographique et industriel. Le travail fut titanesque puisqu'il fallut construire plus de 50 écluses entre les deux villes. Aujourd'hui, le chemin de halage qui voyait les chevaux tirer les péniches est devenu Ravel que nous suivrons paisiblement pour atteindre le **château de Seneffe** où nous ferons une pause.

Le retour se fera le long du nouveau canal Bruxelles-Charleroi en passant par la tour du **Plan incliné de Ronquières**.





L'ancien canal Charleroi-Bruxelles est un bijou du patrimoine wallon, exemple de reconversion d'un outil de transport à vocation économique, en un lieu à multiples facettes, d'histoire, de nature, de détente, de loisirs et de culture. Considéré par beaucoup comme un « havre de paix et de nature », ce témoin du passé nous permet de vagabonder et de redécouvrir un environnement merveilleux.

C'est en 1827, sous la direction de l'ingénieur **Jean-Baptiste Vifquain**, que débuta la construction du canal de Charleroi à Bruxelles.

Avec un gabarit de **70 tonnes**, il permettait la circulation des « baquets de Charleroi », tout spécialement conçus pour **le transport des produits de charbonnages**.

Le canal fut modernisé à deux reprises : la première fois pour une mise à gabarit de **300 tonnes**, qui nécessita la construction du tunnel de Godarville et la seconde, pour le passage **à 1350 tonnes en 1968** avec la construction du plan incliné de Ronquières.



Le Domaine de Senefve est constitué d'un Château de style néo-classique construit au XVIII^e siècle qui abrite la plus belle collection d'orfèvrerie de Belgique, un théâtre, une orangerie, une volière et un parc à l'anglaise de 22 hectares avec un jardin à la française.

Le **plan incliné de Ronquières** est un **ascenseur à bateaux** près de Ronquières (Braine-le-Comte), dans la province de Hainaut (Belgique). Situé sur le parcours du canal Charleroi-Bruxelles, il permet de faire glisser un bac contenant une ou plusieurs péniches en vue de leur faire franchir un dénivelé important. Le plan incliné a été mis en service en 1968. **Le plan incliné de Ronquières compense une dénivellation de 68 m sur 1 432 m de long.** Il est constitué de deux bacs montés sur rails équipés chacun d'un contrepoids de 5 500 tonnes circulant dans la trémie sous le bac (204 galets de roulement). Chaque bac mesure 91 m de long (87 utiles) et de 16 m de large (12 utiles), 2 rangées de 59 essieux soit 236 galets de roulement d'un diamètre de 70 cm et peut contenir une hauteur d'eau de 3 à 3,70 m¹.

Sa capacité maximale est de **une péniche de 1 350 tonnes** ou plusieurs bateaux de plus petit tonnage.

Chaque bac est tracté par un treuil situé dans la tête amont, au pied de la tour, il est relié à son contrepoids par huit câbles et fonctionne de manière totalement indépendante.

Le parcours de 1 432 m entre les deux biefs dure 22 minutes environ à la vitesse de 1,20 m/s. L'ensemble de la translation prenant environ **45 minutes**.



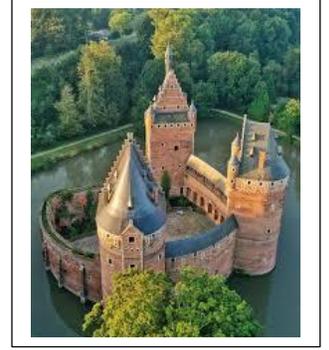
17h00 : installation dans les chambres, piscine, repos.

20h00 : repas sur place (potage-plat-dessert)

Dimanche 20 avril 2025

08h00 : Petit déjeuner au logement.

09h30 : Départ pour le circuit vélo.



Château de Beersel (52 km)

Nous débuterons par un joli chemin pour rejoindre **Braine-le-Château** où nous découvrirons ses principales curiosités. Nous grimperons ensuite et traverserons le **Bois de Hal** pour arriver quelques côtes plus loin au magnifique **Château de Beersel** où nous pique-niquerons. Le retour se fera en passant par **Linkebeek, Alseberg, Rhode-Saint-Genèse et Wauthier-Braine**.

Braine-Le-Château est un village médiéval où subsistent plusieurs témoins de la vie villageoise du Moyen Âge :

L'Eglise Saint -Rémy

Le pilori

La Maison du Bailli

Le Château des Comtes de Hornes

Le Moulin Banal



Le Bois de Hal est mondialement connu pour son magnifique tapis violet de jacinthes sauvages qui fleurissent vers la mi-avril. Une visite de ce bois de 552 hectares vaut le détour en toute saison.



Bois de Hal



*Tous les enfants de Bruxelles ont visité le **château de Beersel**, qui est le prototype de la **forteresse défensive** en Brabant, dernier maillon d'une ceinture de châteaux forts protégeant les abords de Bruxelles. Tout le bâtiment est construit en **briques** dont les teintes passent du rose au brun. **Ses trois hautes tours** émergent d'un vaste **étang**. Leur couronnement à toiture semi-conique a été restauré au XIX^e siècle d'après les gravures le montrant tel qu'il était au XVII^e siècle. En effet, l'architecture militaire brabançonne des XIII^e et XV^e siècles ne prévoyait pas de toiture au sommet des tours d'enceinte. Quoi qu'il en soit, dans son état actuel, à moitié en ruines, le château fait rêver les enfants et les parents qui en franchissent le **pont-levis**. Idéal pour faire quelques parties de cache-cache. On peut aussi voir les vestiges de la **salle de torture**.*

18h00 : piscine, repos.

20h00 : repas sur place (potage-plat-dessert)

Lundi 21 avril 2025

08h00 : Petit déjeuner au logement.

09h30 : Départ pour le circuit vélo.

Nivelles (36 km)

Par des chemins de campagne nous rejoindrons la ville de **Nivelles**.

Nous la découvrirons à vélo avant de déguster sa spécialité culinaire :

« la tarte al djote »

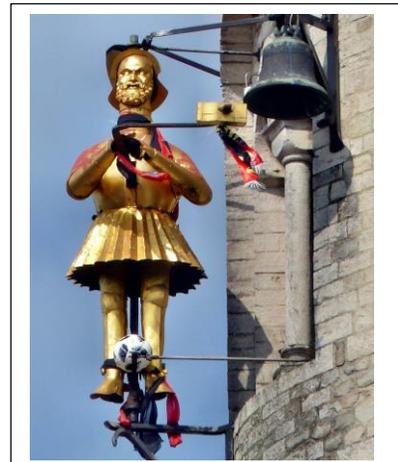
13h 00 : repas au restaurant **Les Arcades**.

Ensuite, nous repartirons par le Ravel pour rejoindre le canal à Ronquières. Quelques kilomètres plus loin, nous ferons un arrêt au village de **Fauquez**, célèbre pour ses anciennes verreries et la **marbrite** ainsi que sa **Chapelle de Verre**. Avant de rentrer à l'hôtel, nous irons boire un verre à l'**écluse d'Ittre** au bord du **port de plaisance**.

Collégiale de Nivelles



- **La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles**, de style roman, porte le nom de sainte Gertrude (la sainte patronne des Aclots) et son célèbre Jean de Nivelles, jacquemart qui sonne les heures accroché à la tourelle sud et qui date du XV^e siècle.
- **La Grand-Place.**
- **Le Palais de justice**
- **L'église des récollets du XVI^e siècle.**
- **Le Parc de la Dodaine**
- **Petites ruelles et maisons anciennes**



La tarte al d'jote est une spécialité culinaire de la ville de Nivelles¹.

Ses ingrédients principaux sont les **bettes** (ou poirées), du **fromage** blanc de ferme maigre (la boulette) et du **beurre**. La première mention de la tarte al d'jote dans les textes remonte à 1218.



Fauquez est un charmant hameau de la commune de Ittre blotti au détour d'un méandre du canal Charleroi Bruxelles qui connut son **heure de gloire** durant la première moitié du 20^{ème} siècle avec l'essor de la **marbrite** produite par les **verreries de Fauquez** créées par **Arthur Brancart**. C'est en **1919** que sa géniale invention – **LA MARBRITE** – fit de la société verrière une des plus importantes industries du pays. (**La marbrite = sorte de verre opacifié au maximum ressemblant au marbre** et décliné en de nombreuses couleurs : bleu, vert, rouge, noir,..., dont on se servait énormément dans les constructions de **style Art Déco**).

La **chapelle Sainte-Lutgarde** (dite « **Chapelle de verre** ») est un ancien édifice religieux **catholique** sis à **Fauquez**. Elle est construite en 1929 comme chapelle privée pour les ouvriers des verreries de Fauquez ; sa décoration, intérieure comme extérieure, est dominée par la **marbrite**, un matériau produit à **Fauquez** même. Désaffectée en 1984, la chapelle est aujourd'hui utilisée pour des activités culturelles.



L'écluse d'Ittre est la plus haute du canal Charleroi – Bruxelles.

Elle rachète une dénivellation de 13,30 mètres.



18h00 : fin du WE

Vos guides : Geneviève et Marc

Prix du week-end : 220 €

Le prix comprend deux nuitées en chambre de 2 lits (avec sdb privée) avec deux petits déjeuners, deux repas chauds du soir, un pique-nique le dimanche midi et un repas chaud le lundi midi. Le prix ne comprend pas les boissons. Prévoyez de la monnaie !

Pour vous inscrire, envoyer la fiche d'inscription (en pièce jointe) à genevieve.mahiant@gmail.com ou president@randovelo.be

Un acompte de 100 € est à payer lors de l'inscription avec la mention « Pâques 2025 ».

Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription.

Le solde de 120 € sera versé pour le 1^{er} avril 2025 au plus tard.

<p>À verser sur le compte de Rando-Vélo Bic : TRIOBEBB - Iban BE76 5230 8027 9295</p>

Conditions générales - Randonnées Rando-Vélo.

La participation la balade est réservée aux membres en ordre de cotisation pour l'année en cours. Les trajets à vélo seront guidés et encadrés par des administrateurs aidés ou non par des membres de l'Asbl Rando-Vélo. Chaque participant engage néanmoins sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble des parcours. Chaque participant reconnaît qu'il est apte physiquement à effectuer les difficultés prévues dans la balade et notamment des étapes journalières d'environ 70 km. Chaque participant s'engage à assurer l'une ou l'autre tâche quotidienne d'un voyage itinérant. (Rangement du logement, vaisselle, aide lors d'une panne, informations touristiques...)

Il est impératif de se munir d'un vélo en bon état de fonctionnement, adapté à une randonnée de longue distance. De plus, il est recommandé d'effectuer un entretien complet de sa petite reine chez un vélociste professionnel. Chaque participant se munira d'un matériel de réparation minimum (clés pour démonter les roues, rustines ...) une pompe adaptée à la pipette et une chambre à air de rechange.

Annulation.

En cas d'annulation de la balade *par Rando-Vélo* pour n'importe quelle raison, l'inscription sera remboursée intégralement aux participants dans les 30 jours de la signification d'annulation de la balade.

En cas d'annulation de la balade *par un participant* au plus tard *30 jours avant* le début de la balade, la somme payée, déduction faite de l'acompte versé, sera remboursée au participant.

En cas d'annulation de la balade *par un participant entre 30 et 7 jours* précédant le début de la balade, la somme payée, déduction faite de l'acompte versé, sera remboursée au participant à raison de 50 % du prix payé par celui-ci pour sa balade.

En cas d'annulation de la balade *par un participant dans les 7 jours* précédant le début de la balade, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter Marc Vangénéberg par tel ou par mail.

Tel. : 0475/70 00 06